

Congrès statutaire FGTB
2 et 3 juin

Motion libertés syndicales

La FGTB lutte pour l'égalité, le progrès social et la solidarité dans le monde du travail et dans la société. Elle combat les atteintes de plus en plus fréquentes et graves aux libertés syndicales, piliers de la démocratie et du progrès social.

Elle dénonce la répression politique exercée à l'encontre des militants et responsables syndicaux à travers les condamnations pénales et civiles, les sanctions administratives, les astreintes, les atteintes aux droits des délégués et au dialogue social sur le terrain (notamment les pressions sur base du RGPD ou du « secret professionnel »), la multiplication du service minimum dans le secteur public, le dénigrement de l'action syndicale, etc.

En particulier, la FGTB considère l'arrêt de la Cour de cassation du 23 mars dernier dans l'affaire du Pont de Cheratte, et celui du Port d'Anvers, comme de dangereux précédents. Non seulement les actions syndicales sont criminalisées via le délit d' « entrave méchante à la circulation ». En outre, la Cour de cassation refuse que l'on invoque en justice la Charte sociale européenne qui garantit expressément le droit de grève. Bien que d'autres dispositions nationales et internationales protectrices continuent de s'appliquer, la Cour de cassation fragilise un fondement majeur des libertés syndicales.

La FGTB rappelle qu'elle mettra en œuvre toutes les actions syndicales et juridiques possibles pour défendre sans concession les libertés syndicales contre toute entrave qui vient saper le droit à l'action collective et l'exercice du droit de grève. Elle confirme sa décision de demander la condamnation de la Belgique devant la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire du Pont de Cheratte.

Elle veut également renforcer le rapport de force et créer un front commun élargi à la société civile, afin de promouvoir et défendre le droit d'action collective, notamment en vue d'empêcher l'application de l'article 406 du code pénal aux manifestations. En complément des initiatives déjà entreprises par la FGTB, une campagne en front commun élargi à la société civile, est en cours d'élaboration. Tout le monde doit pouvoir continuer à manifester sur la voie publique sans risquer une sanction pénale!

La FGTB veut finalement renforcer la solidarité européenne et internationale en créant un réseau européen de solidarité en matière de libertés syndicales et de droits syndicaux. Parce que, dans certains pays, être syndicaliste, c'est risquer sa vie ! Ce réseau visera à échanger des informations et à apporter du soutien individuel et collectif, notamment à rechercher des réponses juridiques au niveau européen et international. Dans cette perspective, la FGTB propose également à signature une Charte pour la création d'un réseau d'alerte libertés syndicales.

Ensemble, on est plus forts, samen sterk, juntos somos mas fuertes, together stronger !